

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ECHIQUIER ALLOCATION DYNAMIQUE - Part A (ISIN : FR0000443954)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

Echiquier Allocation Dynamique est un fonds diversifié et flexible, dont l'objectif est de rechercher la performance à long terme à travers une exposition principalement en actions internationales sur la durée de placement recommandée. Il n'existe pas d'indice reflétant exactement l'objectif de gestion de l'OPCVM. Toutefois l'indice le plus proche est l'indice MSCI All Country World Index TR, calculé en euros. L'OPCVM n'étant ni indiciel, ni à référence indicielle, l'indice MSCI All Country World Index ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance. L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence. L'indice MSCI All Country World Index est calculé en euros et dividendes réinvestis. Il représente un large univers d'actions mondiales de grandes et moyennes capitalisations, de pays développés et de pays émergents. L'OPCVM met en œuvre une gestion active et discrétionnaire. L'exposition globale du portefeuille au marché des actions sera comprise entre 60% et 130% de l'actif net et l'exposition aux marchés de taux entre 0 et 70% de l'actif net. L'exposition du portefeuille aux titres jugés spéculatifs (dits « High Yield ») sera limitée à 40% de l'actif net. Le risque de change peut atteindre 100% et n'est pas systématiquement couvert pour la part des investissements effectués hors zone Euro. Le FCP pourra également être exposé aux marchés émergents jusqu'à 60% de son actif via l'utilisation des dérivés et l'investissement en parts ou actions d'OPC. En souscrivant à cet OPCVM, vous investissez dans un FCP investi de 70% à 100% de son actif net en OPC et/ou de 0 à 30% de son actif net entitres en direct. Le gérant, en fonction de ses analyses quantitatives et qualitatives, sélectionne discrétionnairement, sans contrainte de répartition géographique, sectorielle, de taille de capitalisation et de notation de crédit minimale :

- des OPC spécialisés sur les marchés actions dans une proportion comprise entre 30% et 100% de son actif ;
- des OPC investissant dans des produits de taux et/ou des obligations convertibles et/ou des instruments du marché monétaire dans une proportion comprise 0 et 70% de son actif net.
- des OPC investissant dans des produits de taux et/ou des obligations convertibles et/ou des instruments du marché monétaire dans une proportion comprise 0 et 70% de son actif net.

Le FCP pourra également investir jusqu'à 30% maximum de son actif dans les instruments financiers suivants :

- des actions de sociétés de tous secteurs, de toute taille de capitalisation, cotées sur les marchés de l'OCDE ;
- des titres de créances (y compris des obligations convertibles) émis par des émetteurs publics et ou privés des pays de l'OCDE, (jusqu'à 50% des titres de créances sélectionnés pourront avoir une note qui sera strictement inférieure à BBB-selon l'agence denotation Standard & Poor's ou notation équivalente dans d'autres agences de notation) ou une notation jugée équivalente par les équipes de gestion, la société de gestion ne recourant pas systématiquement et mécaniquement aux agences de notations pour évaluer le risque de crédit d'un émetteur ;
- des instruments du marché monétaire sans contrainte d'éligibilité en termes de notation (dont notamment des TCN) émis par des émetteurs publics et/ou privés.

Le risque de change peut atteindre 100% et n'est pas systématiquement couvert pour la part des investissements effectués hors zone Euro. Le FCP pourra également être exposé aux marchés émergents jusqu'à 60% de son actif via l'utilisation des dérivés et l'investissement en parts ou actions d'OPC. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif du FCP. Des contrats financiers (tels que des futures sur indices actions) peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux et/ou de change.

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 7 ans.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats :

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1

2

3

4

5

6

7

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou des titres obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

Impact des techniques telles que le recours aux produits dérivés : L'utilisation de produits dérivés permet, sans modifier la composition du portefeuille de titres, de s'exposer de façon accrue sur différents facteurs de risque et d'accentuer ou de diminuer les fluctuations de valorisation. L'utilisation des produits dérivés peut entraîner des risques de pertes spécifiques à ces stratégies .

Risque de liquidité : Les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire, sa valeur liquidative peut donc baisser plus rapidement et plus fortement en raison des conditions de prix auxquelles il peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

Garantie : Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Frais de sortie	Néant	Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

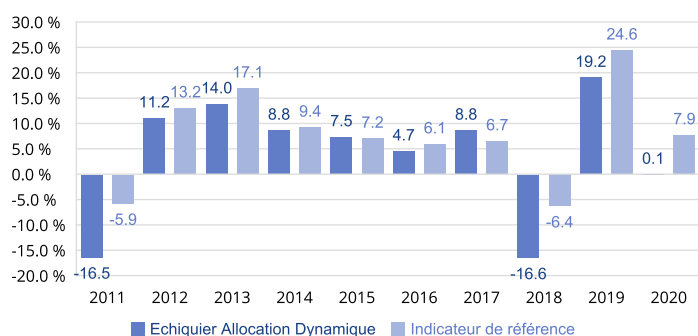
Frais courants	2,67 %	Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 31/12/2020 (frais de gestion et commissions de mouvement). Ils excluent les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.
-----------------------	---------------	--

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
----------------------------------	--------------

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.lfde.com et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Performances passées



Date de création de l'OPCVM : 1999

Date de création de la part : 19/08/1999

Devise de référence : EUR

Indicateur de référence : MSCI ACWI NET RETURN EUR

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances prend en compte l'ensemble des frais et commissions.

Le calcul des performances tient compte des éléments de revenus distribués. Les performances sont calculées en Euros

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Le prospectus du FCP ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : www.lfde.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.lfde.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.lfde.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion La Financière de l'Echiquier est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/02/2021.